



## **Pôle Départemental de psychiatrie adulte EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE**

**Fiche de poste : Psychologue clinicien.**

### Informations Générales

**Intitulé du poste :** Psychologue clinicien.

**Responsable Hiérarchique :** Chef de pôle.

**Responsable Fonctionnel :** Responsable(s) de structure interne.

**Lieu de travail:** Nouvel Hôpital de Navarre 62 route de Conches. 27022 Evreux Cedex et ses sites ambulatoires, et interventions dans les structures partenaires conventionnées

### Références règlementaires et/ou institutionnelles

- Code général de la Fonction Publique
- Décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- CIRCULAIRE N°DGOS/RHSS/2012/181 du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues au sein des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.

### Missions et activités du poste

Au sein de l'équipe mobile psychiatrie précarité RESPIRE, sous la responsabilité du médecin psychiatre, le psychologue aura pour missions de :

- Assurer le soutien psychologique et/ou psychosocial aux personnes hébergées et accompagnées en accueil de jour. Il intervient au sein des structures d'hébergement ou d'accueil de jour sociales avec lesquelles l'établissement a conventionné.

Il n'a pas vocation à effectuer des missions de repérage lors d'actions d'aller-vers, ni à former les professionnels des structures d'hébergement et d'accueil à la prise en charge des troubles de santé mentale.

**Ces activités consistent en :**

- Pratiquer des entretiens individuels ou collectifs.
- Mettre en place des psychothérapies individuelles et de groupe en lien avec l'équipe pluri professionnelle de l'équipe mobile à laquelle il appartient et l'équipe de la structure dans laquelle il intervient
- Élaborer ou participer au diagnostic psychopathologique et évaluer la nécessité d'une prise en charge psychologique pour le patient en lien avec l'équipe dont le patient dépend
- Concevoir et élaborer des interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients dans le cadre d'activités psychothérapeutiques
- Elaborer et concevoir des projets de médiations en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle de l'équipe mobile à laquelle il appartient et l'équipe de la structure dans laquelle il intervient
- Participer aux réunions d'équipe
- Accueillir et encadrer des étudiants et des stagiaires
- Saisir l'activité et tenir à jour le dossier patient du logiciel de l'institution

Caractéristiques de maîtrise du poste
---------------------------------------

**Diplôme et/ou qualification :** l'accès au métier est possible aux titulaires d'un diplôme universitaire bac + 5 universitaire en Psychologie clinique et Psychopathologie (Master 2/ DESS avec stage professionnel).

**Connaissances :**

- Générales sur l'approche médico-légale
- Opérationnelles en psycho-sociologie des organisations
- Approfondies en communication / relations interpersonnelles, éthique et déontologie professionnelles, ethnopsychologie, méthodologie de recherche en psychologie, et psychosomatique.
- D'expertise en bilan psychologique, psychologie clinique et psychopathologie.
- Psychologie générale, sens clinique du fonctionnement psychique, psychothérapies, interaction familiales et systémie
- Des textes et de la réglementation régissant les droits du patient majeur.
- Des règles de la sectorisation géographique et du circuit patient
- Connaissance et maîtrise des outils informatiques institutionnels
- Formation complémentaire en thérapie brève, systémique ou TCC (liste non exhaustive) appréciée.
- Sens du travail en équipe et en collaboration étroite avec l'équipe de soins et les partenaires de l'établissement.

**Savoir être :**

- Respecter le secret professionnel, les règles professionnelles et la réglementation liée au service public hospitalier (droits et devoirs)
- Éthique professionnelle et respect du code de déontologie des psychologues
- Conscience professionnelle et respect des impératifs de confidentialité et d'anonymat
- S'inscrire dans un processus d'analyse et de réflexion
- Esprit d'initiative et d'ouverture

- Avoir le sens des responsabilités et de la rigueur de travail
- Se mobiliser au sein du pôle pour assurer une continuité des soins (intra et extra hospitalier)
- Etre en capacité d'instaurer des relations professionnelles avec les équipes pluri professionnelles
- S'inscrire dans un processus de formation continue en lien avec les attentes institutionnelles et le secteur d'activité.

**Savoir-faire :**

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre la démarche psychologique adaptée au patient
- Prévenir, identifier et analyser des situations d'urgence, définir les actions à instaurer
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement)
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Transmettre oralement et de façon écrite à l'équipe
- Détenir des capacités d'écoute et de restitution.
- Utiliser des outils informatiques de l'hôpital (Axigate, YES : rapport circonstancié et événement indésirable)

Relations fonctionnelles
--------------------------

- Équipes médicales et paramédicales, collège des psychologues, assistantes sociales, secrétaires, partenaires externes, partenaires institutionnels, groupe de pairs... ..

Temps de travail
------------------

- Forfait cadres
- Temps FIR conformément aux dispositions de la Circulaire du 30 avril 2012